



TRANSPORTEUR SÉRIE TRS 440



Notice d'utilisation et d'entretien

MGM snc

Via Mariano Guzzini, n°4

62019 RECANATI (MC) - ITALIE.

Tél. +39 0717578051 – Fax +39 0717578682

E-mail: info@mgmsnc.it

PRÉSENTATION DU TRANSPORTEUR À CHENILLES COMPACT DANS SES DIVERSES CONFIGURATIONS D'ORIGINE (EN 474 . 6)

TRANSPORTEUR À CHENILLES COMPACT AVEC PLATEAU DE TRANSPORT

TRS 440



Sommaire

1 Informations générales	4
2 Soulèvement et transport	7
3 Identification de la machine	9
4 Avertissements – Usages autorisés	15
5 Normes de sécurité	19
6 Utilisation	24
7 Entretien. Réglages. Démolition.	
Problèmes/Solutions	28
8 Caractéristiques techniques	38

ATTENTION: CERTAINES IMAGES N'ONT QU'UN BUT ILLUSTRATIF ET POURRAIENT NE PAS CORRESPONDRE À LA REALITE

Chap.1

Informations générales

1.1 INTRODUCTION	4
1.2 VALIDITÉ DE LA NOTICE	5
1.3 SYMBOLES	5
1.4 CONTRÔLES	5
1.5 GARANTIE	6
1.6 PIÈCES DE RECHANGE	6
1.7 FORME DES PLAQUES	6

1.1 INTRODUCTION

Cette NOTICE fait partie intégrante de la machine et doit suivre son cycle de vie jusqu'à sa démolition. Elle contient toutes les informations nécessaires pour une utilisation sûre du TRANSPORTEUR COMPACT comme prévu par le D.L. 81/2008, par la Directive 2006/42 CE (et modifications successives) et par les Normes EN12100-1, EN12100-2. En demander copie à l'entreprise de construction au cas où elle serait abîmée ou devenue illisible avec le temps.



L'UTILISATION CORRECTE DU TRANSPORTEUR COMPACT IMPLIQUE LE RESPECT DES MODALITÉS CONTENUES DANS CETTE NOTICE. DANS LE CAS CONTRAIRE, LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ. LA NOTICE CONCERNE L'UTILISATION DU TRANSPORTEUR COMPACT. POUR TOUT USAGE DIFFÉRENT, CONTACTER LE CONSTRUCTEUR QUI, APRÈS ÉVALUATION DE LA DEMANDE, DÉLIVRERA UNE AUTORISATION ÉCRITE AVEC LES INSTRUCTIONS CORRESPONDANTES.



LA NOTICE DU MOTEUR ENDOTHERMIQUE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE CETTE NOTICE.



LA NOTICE DES ÉQUIPEMENTS EN OPTION PRÉSENTS FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE CETTE NOTICE.

Le TRANSPORTEUR COMPACT est estampillé CE et ceci atteste qu'il est conforme à ce qui est établi par le D.L. 81/2008, la Directive 2006/42 CE et modifications successives et à toutes les Normes qui s'y appliquent. Il n'est valable qu'accompagné de la Déclaration de conformité.

LE TRANSPORTEUR COMPACT peut être mis en service uniquement s'il est doté de l'estampillage CE, la Notice d'utilisation et d'entretien et la Déclaration de conformité.

1.2 VALIDITÉ DE LA NOTICE

Le contenu de la Notice est valable et donc pertinent pour les versions prévues par le constructeur dans les versions fonctionnelles décrites au tableau page 2. C'est pourquoi les éventuelles variations géométriques et fonctionnelles apportées au TRANSPORTEUR COMPACT après sa mise en service, COMPORTENT DES MODIFICATIONS ET MISES À JOUR du manuel lui-même aux paragraphes : c.f.10.1 page 58 (tableau) c.f.10.2 page 60 (tableau); c.f. 3.7 page 16 (liste); c.f. 10.2. page 58 (caractéristiques); c.f. 3.3 page 13 (plaques). Les variations et mises à jour sont ensuite à enregistrer dans le tableau contenu au paragraphe c.f. 9.2., 9.3.



N.B.: SI DES VARIATIONS MODIFIANT LA FONCTIONNALITÉ ET LA DESTINATION D'USAGE AVEC SPÉCIFICITÉS ET CARACTÉRISTIQUES NON PRÉVUES PAR LA NOTICE SONT NÉCESSAIRES, SE RÉFÉRER À CE QUI EST ÉCRIT AUX PARAGRAPHES c.f. 9.2, 9.3, ET CONTACTER LE CONSTRUCTEUR.

1.3 SYMBOLES

Pour faciliter la lecture de la notice, il est fait usage de symboles qui soulignent des instructions importantes:



DANGER

Ce symbole est utilisé en face d'instructions à suivre attentivement pour éviter dommages ou lésions aux personnes.



ATTENTION

Ce symbole est utilisé pour signaler les instructions qui doivent être suivies attentivement afin d'éviter tout dommage à la machine ou aux choses.



AVERTISSEMENT - NOTES

Symbole utilisé pour informer l'utilisateur sur les comportements à éviter ou à suivre, c'est-à-dire pour fournir des conseils utiles à un fonctionnement sûr du transporteur.

1.4 CONTRÔLES

À la livraison du TRANSPORTEUR, contrôler:

- qu'il est complet et conforme à la commande;
- que les documents qui l'accompagnent (administratifs, certificats, notice,...) sont complets et pertinents;
- que le transporteur n'a pas subi de dommages lors du transport;

En cas de contestation, avvertir le constructeur sous 3 jours à dater de la livraison.

1.5 GARANTIE

Les conditions de garantie ne sont pas indiquées, considérant pour elle celles qui sont valables pour la représentation dans les différents pays ou territoires de compétence.



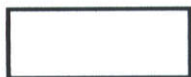
N.B.: RESPECTER LES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CETTE NOTICE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES CHOSES, POUR L'INTÉGRITÉ DU TRANSPORTEUR ET LA VALIDITÉ DE LA GARANTIE.

1.6 PIÈCES DE RECHANGE



L'UTILISATION DE PIÈCES DE RECHANGE NON ORIGINALES OU MODIFICATIONS ÉVENTUELLES APPORTÉES AU TRANSPORTEUR, DÉCHARGENT LE CONSTRUCTEUR DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

1.7 FORME DES PLAQUES



Plaques contenant des indications obligatoires de par les normes de référence et le constructeur.



Plaques qui indiquent une obligation.



Plaques qui indiquent un risque possible de danger.



Plaques qui indiquent une interdiction à respecter.

Chap.2

Soulèvement et transport

2.1 SOULÈVEMENT ET TRANSPORT	7
2.1.1 SOULÈVEMENT	7
2.1.2 DÉPLACEMENT	7
2.1.3 TRANSPORT	7
2.2 STOCKAGE	8

2.1 SOULÈVEMENT ET TRANSPORT

2.1.1 SOULÈVEMENT

LE POIDS DU TRANSPORTEUR EST INDIQUÉ DANS c.f. 8.1.3

Le soulèvement du transporteur doit se faire avec les moyens illustrés figure F1, utilisés comme indiqué dans la figure, ayant des caractéristiques conformes au poids à soulever.

- 1) Points de levage prévus à cet effet.
- 2) Chaînes, cordes, ceintures de stabilisation.
- 3) Position pour fourches du chariot élévateur.
- 4) Palettes ou bases d'appui.



N.B. Pendant le transport avec chariot élévateur, le barycentre doit être situé entre les fourches.

2.1.2 DÉPLACEMENT

Fixer le transporteur au chariot au moyen d'une chaîne / corde et actionner le levage des fourches vers le montant.

2.1.3 TRANSPORT

- a) Pendant le transport, bloquer le transporteur sur le plateau du véhicule utilisé et le protéger des agents atmosphériques.
- b) Pour chargement et déchargement sur véhicules à plateforme (camion, roulotte, remorques) respecter les indications suivantes:



- *utiliser des rampes adaptées au poids de la machine et d'une longueur telle que la pente au sol forme un angle non supérieur à 15/16°; la surface de la rampe ne doit pas être lisse mais rugueuse afin de garantir l'adhérence nécessaire à l'opération de déplacement;*
- *nettoyer rampe et chenilles et s'assurer que les surfaces sont le plus sèches possible pour ne pas compromettre l'adhérence lors du contact caoutchouc/rampe. Eliminer donc boue, terre et tout autre matériau adhérent aux chenilles ou à la rampe;*

- *disposer la rampe (les rampes) à une distance adaptée à la largeur du transporteur et bien la (les) fixer à la plateforme de chargement; la disposition doit être sûre également pour l'opérateur qui conduit la machine;*
- *pendant la montée et la descente sur la rampe, procéder lentement en réglant la vitesse avec le moteur (accélérateur peu supérieur au minimum) et sans aucun chargement sur le plateau/caisson du transporteur.*

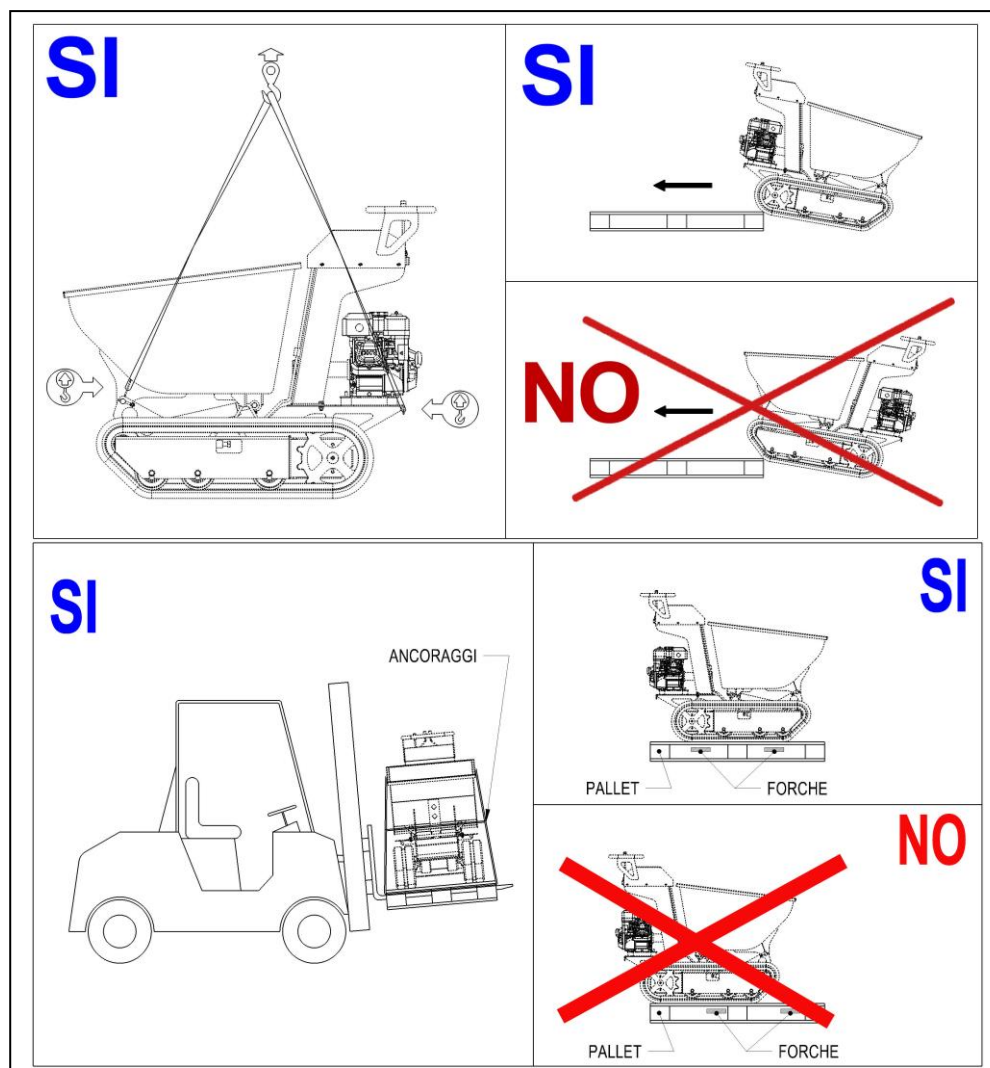
2.2 STOCKAGE

Entreposer le transporteur dans une zone sûre et à l'abri des agents atmosphériques. Le placer hors sol, sur des palettes ou autre base. Le terrain doit être plat; dans le cas contraire, fixer le transporteur avec des cordes pour éviter tout basculement et une perte possible de combustible du réservoir.



N.B. Pendant le transport et le stockage, les points d'attache ne peuvent concerner que les parties structurales telles que le châssis, la plate-forme ou le caisson de chargement si possible en correspondance des points prédisposés pour le levage. Il est interdit d'utiliser ou d'endommager les chenilles en caoutchouc, les cylindres et leurs points d'attache, les tubes flexibles, les leviers de commande, les protections ou autre, le moteur endothermique et les accessoires qui y sont reliés.

F1



Chap.3

Identification de la machine

3.1 IDENTIFICATION	10
3.1.1 IDENTIFICATION DE LA MACHINE	10
3.1.2 FABRICANT	10
3.1.3 PLAQUE CE	10
3.3 PLAQUES, PICTOGRAMMES	11
3.3.1 PLAQUES POSÉES PAR LE FABRICANT	11
3.3.1.1 Plaques générales	11
3.3.1.2 Plaques de danger	11
3.4 GLOSSAIRE – VERSIONS	12
3.4.1 GLOSSAIRE	12
3.4.2 VERSIONS	12
3.5 RESPONSABILITÉ	12
3.5.1 CONSTRUCTEUR	12
3.5.2 USAGER	13
3.5.3 OPÉRATEUR	13
3.6 OPÉRATEURS	13
3.7 NOMENCLATURE	13
3.7.1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	13

3.1 IDENTIFICATION

3.1.1 IDENTIFICATION DE LA MACHINE

Les données pour l'identification du transporteur sont inscrites sur la plaque d'identification fixée en correspondance de la console du transporteur (côté gauche).

La plaque indique:

DONNÉES DU CONSTRUCTEUR
MARCAGE CE
MODÈLE (TYPE OU SÉRIE).
MATRICULE

ANNÉE DE FABRICATION
PUISSANCE DU MOTEUR
POIDS DE LA MACHINE
CHARGE

3.1.2 FABRICANT

MGM snc

Via Mariano Guzzini n°4,

62019 RECANATI (MC) - ITALIE.

Tél. +39 0717578051 – Fax +39 0717578682

E-mail: info@mgmsnc.it Site Internet: www.mgmsnc.it

3.1.3 PLAQUE CE

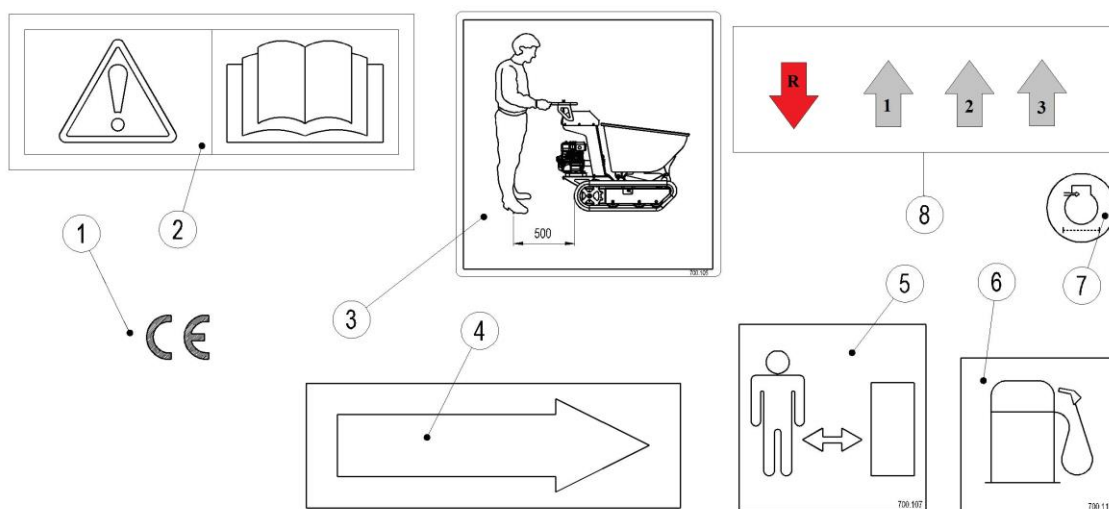


3.3 PLAQUES, PICTOGRAMMES

3.3.1 PLAQUES-PICTOGRAMMES APPOSÉS PAR LE FABRICANT

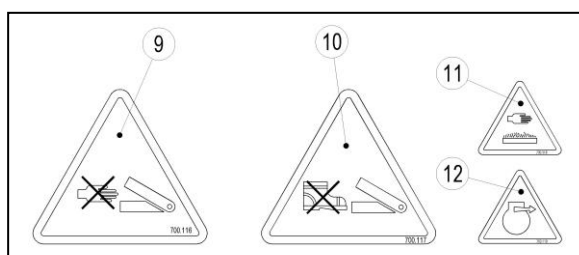
3.3.1.1 Plaques-pictogrammes généraux

- | | |
|--|--|
| 1) Marque CE (c.f. 3.1.3); | 5) Se maintenir à une distance de sécurité pendant le déplacement de la machine; |
| 2) Instructions d'usage et normes de sécurité; | 6) Réservoir carburant; |
| 3) Poste de commande; | 7) Filtre à air du moteur; |
| 4) Direction de déplacement normal; | 8) Position levier de vitesses |



3.3.1.2 Plaques-pictogrammes de danger

- | | |
|------------------------------------|---|
| 9) Risque d'écrasement des mains; | 11) Risque contact avec surfaces chaudes; |
| 10) Risque d'écrasement des pieds; | 12) Risque sortie de gaz d'échappement; |



3.4 GLOSSAIRE- VERSIONS

3.4.1 GLOSSAIRE

Liste en ordre alphabétique de termes utilisés fréquemment avec leur explication.

ARTICULATION: Partie reliant deux éléments.

CYCLE DE TRAVAIL: Période d'utilisation du transporteur depuis la mise en route du moteur à sa mise en repos permanente.

MACHINE: Terme pour désigner le transporteur dans toutes ses configurations.

OPERATEUR: Personne qui utilise la machine

POSTE DE TRAVAIL: Partie de la machine où sont situées les commandes.

3.4.2 VERSIONS

Variations du transporteur introduites aux configurations contenues dans ce manuel, qui ne nécessitent pas d'interventions spécifiées en c.f. 1.2.

Les variations possibles sont celles prévues dans le projet original (tableau chap.10.)

Elles concernent:

- Chenilles;
- Personnalisation du plateau/caisson basculant;
- Personnalisation de la levée;

3.5 RESPONSABILITÉ

3.5.1 CONSTRUCTEUR

Les cas suivants exonèrent le constructeur de la responsabilité du produit:

- Si la machine est utilisée de façon non conforme à cette notice;
- Si la machine est utilisée par une personne non formée à son emploi;
- Pour usage non conforme aux indications de la notice et aux normes en vigueur;
- Pour l'emploi d'équipements appliqués par l'utilisateur mais non approuvés par MGM SNC.;
- Pour entretien non effectué selon les instructions ou son non-enregistrement dans le registre des interventions;
- Pour manipulation des dispositifs de sécurité, modification des plombages;
- Pour interventions ou modifications non autorisées;
- Avec emploi de pièces de rechange non originales;

3.5.2 USAGER

L'utilisateur a la responsabilité de:

- Exécuter les contrôles prévus par la loi;
- Exécuter l'entretien selon la notice et tenir à jour le registre des interventions;
- Vérifier à réception de la machine sa conformité aux prescriptions de commande et en cas de non-conformité, s'adresser au constructeur ou au représentant légal compétent sur le territoire;
- Vérifier la présence du marquage CE et la présence de la Déclaration de conformité.



Confier le transporteur à des opérateurs ayant habilité, compétences et expérience et qui possèdent les qualités nécessaires pour manœuvrer la machine.

3.5.3 OPÉRATEUR

- L'opérateur a la responsabilité de l'usage correct de la machine selon ce qui est établi dans cette notice.
- Il doit respecter les mansions assignées et contrôler le bon fonctionnement de l'engin.
- Il doit effectuer les contrôles visuels et les vérifications préliminaires en signalant, à qui de droit, le mauvais fonctionnement ou d'éventuelles anomalies ou endommagements.
- Ne pas manœuvrer l'engin avant de s'y être familiarisé.
- Ne pas exécuter des mansions qui ne lui ont pas été attribuées.

3.6 OPÉRATEURS

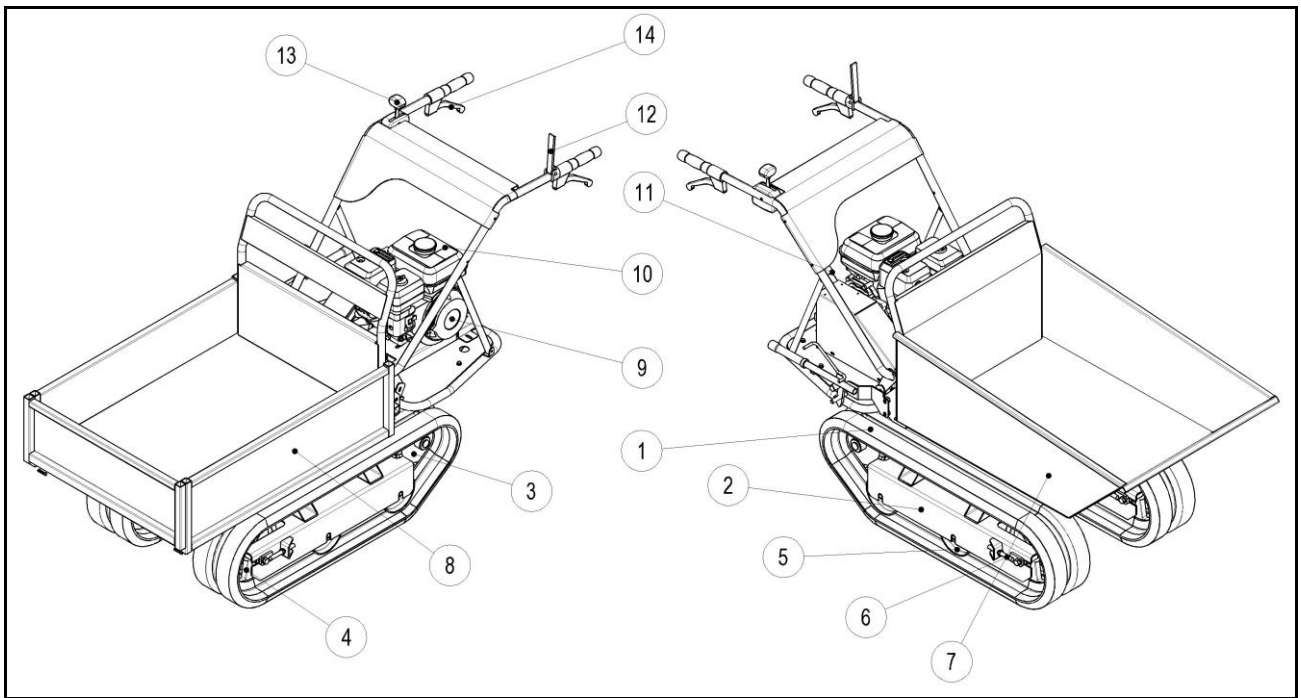
LES CONDITIONS/QUALIFICATIONS ESSENTIELLES que les opérateurs doivent avoir sont:

- Etre en possession de toutes les informations nécessaires et avoir reçu une formation adéquate;
- Connaître le contenu de la notice d'instruction;
- Posséder de bonnes capacités physiques, être maître de ses émotions et capable d'autocontrôle en cas de situations difficiles ou de tension particulière;
- Avoir les capacités mentales pour comprendre correctement les instructions, normes et règlements;
- Travailler avec des vêtements adaptés à l'environnement où l'on opère: combinaison de travail, gants, casque, protections antibruit, lunettes de protection, chaussures de sécurité;
- Ne pas être sous l'effet de substances qui altèrent l'état psychophysique;
- Être en possession des autorisations nécessaires et licences pour assumer les mentions de leur compétence.

3.7 NOMENCLATURE

3.7.1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

- 1) Chenilles
- 2) Châssis
- 3) Roue dentée
- 4) Roue libre
- 5) Rouleau
- 6) Tendeur de chenille
- 7) Caisson basculant
- 8) Plateau de chargement basculant
- 9) Moteur endothermique
- 10) Réservoir de carburant
- 11) Levier changement de vitesse
- 12) Régulateur de tours moteur
- 13) Levier de déblocage embrayage/frein
- 14) Levier de commande direction



Chap.4

Avertissements – Usages autorisés

4.1 INTRODUCTION	15
4.1.1 NORMES, CONCEPTION	15
4.1.2 INSERTION SUR LE MARCHÉ	15
4.1.3 MISE EN SERVICE	16
4.2 USAGE AUTORISÉ	16
4.2.1 UTILISATION NORMALE	16
4.2.2 UTILISATION EXCEPTIONNELLE	16
4.3 USAGE NON AUTORISÉ	17
4.4 USAGES ET PRESTATIONS NON PRÉVUS	17
4.5 AVERTISSEMENTS ET DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	17

4.1 INTRODUCTION

Sont définis dans ce chapitre les applications, usages consentis et non autorisés pour lesquels le transporteur basculant a été conçu.

4.1.1 NORMES, CONCEPTION DU TRANSPORTEUR BASCULANT

L'exécution du projet a suivi les lignes – guides de la Directive 2006/42 CE exprimées dans les normes harmonisée EN 12100/1, EN 12100/2, EN349, EN 418, EN 982, EN 60204-1, et les normes pertinentes EN 474-1, EN 474-6 pour les engins de terrassement.

4.1.2 INSERTION SUR LE MARCHÉ

L'insertion sur le marché peut être effectuée par le constructeur ou un mandataire compétent pour le territoire où la machine doit opérer.

Les opérations pertinentes à la mise sur le marché sont :



- Apposer des plaques supplémentaires requises par les règlements territoriaux d'intégration aux directives et normes appliquées (mettre à jour la notice comme indiqué en c.f. 1.2).
- Informer de ne pas exécuter de modifications, variations, etc... sans autorisation préalable du constructeur.
- Appliquer des équipements optionnels non présents à l'origine (mettre à jour la notice comme indiqué en c.f. 1.2);
- Informer de ne pas exécuter d'interventions d'entretien sans connaissance des problèmes et des procédures. Pour éviter d'induire d'éventuels endommagements et dangers futurs, **S'ADRESSER À DES ATELIERS SPÉCIALISÉS.**

4.1.3 MISE EN SERVICE

Suite à ce qui est exposé au précédent paragraphe c.f. 4.1.2, la mise en service prévoit les opérations suivantes:



- Mise en route, contrôle;
- Vérification des systèmes de sécurité;
- Essais de fonctionnement sur machine et équipements optionnels présents;

- Instruction du personnel préposé à l'utilisation du transporteur basculant.**4.2 USAGE AUTORISÉ**

L'usage de la machine doit respecter les caractéristiques fonctionnelles et de prestation décrites dans les paragraphes c.f. 10.1.3 et dans les limites d'utilisation décrites Chap. 7

4.2.1 UTILISATION NORMALE

- a) Avec matériaux divers peu consistants, présentant naturellement des densités diverses pouvant être contenues facilement dans le caisson ou sur le plateau de chargement;
- b) Avec matériaux divers consistants, se présentant naturellement sous forme de poussière, copeaux, déchets, de mesures diverses, dérivés d'élaborations industrielles ou démolition, avec des dimensions pouvant être contenues facilement dans le caisson ou sur le plateau de chargement;
- c) Avec matériaux épars consistants de papier/carton, bois, plastique, ayant des dimensions pouvant être contenues facilement dans le caisson ou sur le plateau de chargement;
- d) Avec matériaux épars non consistants, se présentant naturellement avec une densité basse ne pouvant pas être contenue dans le caisson/sur le plateau de chargement, et qui doivent donc être transportés dans des récipients adéquats;
- e) Avec tous matériaux propres aux divers secteurs de l'agriculture, tant qu'ils respectent les caractéristiques décrites dans les points précédents;
- f) Dans des espaces de travail avec visibilité suffisante, ne retenant pas les gaz d'échappement du moteur, ne générant pas de rebondissement de bruit dangereux, ne transmettant ni induisant de vibrations aux zones proches du parcours de travail;
- g) Parcours de transfert sur surfaces solides le plus régulières et "douces" possibles de façon à produire une usure normale sur les chenilles en caoutchouc;
- h) Quand on effectue les opérations de chargement et déchargement, se placer sur des lieux de travail à sol dur et inclinaison max. de 5°/6° dans toutes les directions;
- i) Exécuter les commandes de manœuvre avec des actions régulières et des mouvements doux, sans secousses ni heurts;

4.2.2 UTILISATION EXCEPTIONNELLE

- j) Avec matériaux de nature décrite en c.f. 4.2.1, avec dimensions ne pouvant être contenues dans le caisson/sur le plateau de chargement qui, toutefois, n'empêchent pas l'opérateur de commander la machine de façon sûre (visibilité, stabilité);
- k) Avec matériaux de nature décrite en c.f. 4.2.1, dont les dimensions ne peuvent être contenues facilement dans le caisson/sur le plateau de chargement et qui requièrent du personnel à terre pour transmettre des indications utiles à l'opérateur afin de commander la machine de façon sûre;

**Utilisation exceptionnelle:**

- le poids de la charge doit être la somme du poids des matériaux et des accessoires nécessaires (plateaux supplémentaires, récipients, etc...).
- la charge doit être solidaire du caisson / plateau de chargement au moyen de baudriers, cordes, chaînes ou bâches de maintien (c.f. 5.6.2)

- l) Dans des lieux de travail suffisamment éclairés pour une bonne visibilité, suffisamment aérés pour ne pas retenir les gaz d'échappement du moteur et qui permettent un rebondissement de bruit non dommageable pour le personnel;
- m) Dans des lieux de travail où sont transmises/induites des vibrations aux zones proches du parcours de travail, non dommageables cependant pour le personnel ou les choses/machines/installations;
- n) Parcours de transfert sur sols peu consistants ou trop durs, irréguliers ou abrasifs n'entraînant pas usure irrégulière, rapide ou rupture des chenilles en caoutchouc;
- o) Lieu de travail à sols non consistants et inclinaisons ayant des caractéristiques ne requérant pas de prestations impossibles avec la machine et qui, de toute façon, ne compromettent pas la stabilité de travail;



L'utilisation exceptionnelle comporte de:

- **prédisposer le lieu de travail en collaboration avec le responsable de la sécurité, de façon à ce qu'il résulte sûr pour l'opérateur, la machine et le personnel qui opère dans les zones proches;**
- **prévoir et prédisposer le lieu de travail et le parcours, de façon à respecter les normes de sécurité exposées dans cette notice (c.f. 5.2), et les caractéristiques de prestation indiquées en (c.f. 10.1.3);**

4.3 USAGE NON AUTORISÉ

L'utilisation de la machine est interdite dans les conditions non prévues en c.f. 2, en particulier pour les utilisations suivantes:



1) Soulèvement et transport de personnes;

2) Lieux et espaces de travail où résulte:

- **un risque d'incendie;**
- **la présence de substances explosives;**
- **la présence de gaz, liquides ou autres substances dangereuses pour l'intégrité fonctionnelle de la machine;**

3) Lieux et espaces de travail où est facilement évaluable l'impossibilité de prestations opérationnelles avec la machine;

4) Lieux et espaces de travail prédisposés à l'élaboration d'aliments en tout genre;

5) Lieux et espaces de travail avec températures supérieures à 50° et inférieures à -10°;

6) Utiliser la machine pour tirer ou pousser et déplacer sans soulever;

7) Traîner la machine quand, pour un motif quelconque, celle-ci n'est pas en mesure de se déplacer de façon autonome;

4.4 USAGES ET PRESTATIONS NON PRÉVUS



-- Pour usages non prévus et prestations retenus possibles par l'utilisateur, pour toutes les configurations exposées en c.f. pg.1,2 de la machine et non contemplées par cette notice, demander l'examen leur application et approbation au constructeur. Procéder comme indiqué en c.f.1.2.

4.5 AVERTISSEMENTS ET DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Dans les opérations de chargement/déchargement manuel, utiliser des moyens de levage adéquats pour déplacer des charges de plus de 30 kg. Evaluer alors attentivement le

poids du chargement et rapprocher la machine le plus près possible du matériel à transporter afin d'éviter de longs parcours.



Protections individuelles à utiliser:

Casque de protection pendant entretien, déplacement et transport des charges.

Gants de protection pour éviter des lésions aux membres supérieurs.

Vêtements protecteurs adéquats pour éviter tout risque d'accrochage pendant les opérations de déplacement, chargement et entretien.

Chaussures de sécurité antidérapantes afin d'éviter des lésions pendant le déplacement des charges, les manœuvres avec la machine et durant l'entretien.

Lunettes de protection pour opérations avec matériaux liquides et légers; pour certaines phases d'entretien le port de lunettes /écran protecteur est conseillé.

Protections antibruit pour éviter tout dommage à l'ouïe dû à une exposition au bruit du moteur endothermique en particulier dans des espaces fermés.



Chap.5

Normes de sécurité

5.1 INTRODUCTION.....	19
5.1.1 INCONVÉNIENTS ET ANOMALIES FONCTIONNELLES.....	19
5.2 INSTRUCTIONS D'USAGE ET NORMES DE SÉCURITÉ.....	20
5.3 CONTRÔLES GÉNÉRAUX.....	20
5.3.1 CONTRÔLES VISUELS.....	20
5.3.2 CONTRÔLES DE FONCTIONNEMENT.....	20
5.4 STABILISATION DE LA MACHINE.....	21
5.4.1 POSITIONNEMENT DE L'ENGIN.....	21
5.4.2 ZONE D'APPUI.....	22
5.5 UTILISATION DU TRANSPORTEUR.....	22
5.5.1 CHARGES, MATÉRIAUX, ACCESSOIRES.....	23
5.6 FIN DU CYCLE DE TRAVAIL.....	23

5.1 INTRODUCTION

Ce chapitre contient les normes de sécurité et la description des comportements à respecter quand on travaille avec le transporteur basculant.



RESPECTER TOUJOURS LES LOIS ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR DANS LE LIEU OÙ L'ON TRAVAILLE.

5.1.1 INCONVÉNIENTS ET ANOMALIES FONCTIONNELLES

Faire attention aux conditions de travail, aux pannes possibles, aux difficultés éventuelles qui peuvent survenir.

Si l'on remarque:

- vitesse de déplacement anormale;
- mauvais fonctionnement des commandes;
- défauts, ruptures, fentes ou détériorations;
- conditions de travail peu favorables;
- fonctionnement non régulier du moteur;



INTERROMPRE LE TRAVAIL ET AVISER LES RESPONSABLES.

5.2 INSTRUCTIONS D'USAGE ET NORMES DE SÉCURITÉ

Liste du contenu de la plaque posée au niveau du poste de commande:

- 1) L'usage du transporteur est réservé uniquement au personnel autorisé;
- 2) L'opérateur doit être compétant et adéquatement formé;
- 3) Avant le début de chaque opération s'assurer que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre si ce n'est à une distance de sécurité;
- 4) Avant chaque opération de travail contrôler les niveaux des réservoirs (huile boîte de vitesse, carburant, huile moteur);
- 5) Effectuer la recharge des niveaux (huile boîte de vitesse, huile moteur) et remplir le réservoir de carburant à moteur éteint et froid; avant de mettre le moteur en marche, s'assurer que les réservoirs sont propres et secs;
- 6) Quand on travaille en espace fermé ou étroit, prévenir du début des manœuvres le personnel qui travaille dans le même espace;
- 7) Ne pas démarrer ou arrêter brusquement les mouvements tant de manœuvre que de transfert;
- 8) Ne jamais dépasser le poids max de charge autorisé;
- 9) Le transporteur doit travailler sur terrain plat et dur pour ne pas compromettre la sécurité de travail et la stabilité pendant le transport / déchargement;
- 10) À la fin des opérations ou avant d'abandonner le poste de manœuvre remettre tous les organes mécaniques en position de repos;
- 11) Maintenir la propreté du poste de commande et de l'habitacle du moteur;
- 12) Quel qu'en soit le motif NE JAMAIS TRAÎNER LA MACHINE, TIRER OU POUSSER DES CHARGES, NI SOULEVER OU TRANSPORTER DES PERSONNES;

5.3 CONTRÔLES GÉNÉRAUX

5.3.1 CONTRÔLES VISUELS



Il est très important d'effectuer les contrôles visuels avant de commencer tout cycle de travail. Ils servent à découvrir d'éventuels défauts ou endommagements; les effectuer très attentivement.

Contrôler:

- l'intégrité des connexions boulonnées, des accouplements des pivots des articulations, des dispositifs de sécurité et des dispositifs de blocage;
- l'intégrité de la structure (charriot et support), des équipements, des accessoires présents;
- que les plaques et la notice sont parfaitement lisibles, y-compris celles qui sont couvertes, cachées des repères ; les remplacer si elles sont détériorées;
- que les protections sont toujours efficaces et activées;
- la propreté du poste de commande;
- les niveaux des réservoirs (huile moteur et carburant);
- la tension correcte des chenilles;
- l'efficacité et l'orientation de l'échappement du moteur;
- que les équipements présents sont correctement installés;

5.3.2 CONTRÔLES DE FONCTIONNEMENT

À intervalles réguliers ou avant de commencer une session de travail, après une période de non utilisation de la machine, il faut exécuter les contrôles suivants:



1) **Moteur endothermique: pour les vérifications, contrôles, usage et entretien, se reporter au manuel du moteur qui accompagne cette notice;**

2) Vérifier le fonctionnement correct de la machine en simulant un cycle de travail sans charge, en contrôlant que les manœuvres sont cohérentes avec les indications fonctionnelles de la notice.

3) Si pendant la simulation du cycle de travail on remarque que la tension des chenilles doit être réglée, suivre les indications reportées en c.f. 8.5.1;



En cas d'anomalies ou incertitudes, consulter la notice ou aviser le personnel responsable de la sécurité;



Si un opérateur reprend l'usage de la machine après une longue période de repos, qu'il exécute les vérifications indiquées ci-dessus afin d'en reprendre connaissance et habilité de manœuvre;



PENDANT LES MANŒUVRES ET LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT, IL EST INTERDIT DE STATIONNER OU DE PASSER DANS LA ZONE DE TRAVAIL DU TRANSPORTEUR.

5.4 STABILISATION DE LA MACHINE

Pour stabiliser correctement la machine, respecter les indications exposées ci-dessous.

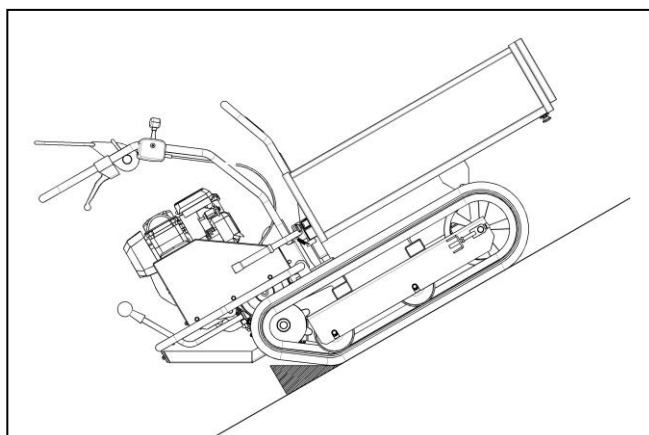


POSITIONNER CORRECTEMENT LA MACHINE POUR NE PAS PORTER ATTEINTE À SA STABILITÉ, À SON INTÉGRITÉ ET À LA SÉCURITÉ DES OPÉRATEURS.

5.4.1 POSITIONNEMENT DU TRANSPORTEUR BASCULANT



La machine est dotée d'un frein négatif qui fonctionne automatiquement quand le déplacement n'est pas actionné. C'est pourquoi, à l'arrêt, la machine est freinée. Dans certains cas il est nécessaire d'ajouter un autre frein au moyen de cales et autre (ex: machine à l'arrêt sur une pente, surfaces mouillées, sur plateforme de transport, etc..).



5.4.2 ZONE D'APPUI (travail et transfert)

Le lieu de travail doit être le plus horizontal possible. Dans les opérations de chargement et déchargement, l'inclinaison maximale autorisée est de 5°/6° (pour toutes les orientations).

La machine en déplacement doit suivre des parcours réguliers avec pentes max. de 20°. Sont admises des pentes supérieures sur de brèves distances compatibles avec les prestations de la machine (c.f.10.1.3) en rapport avec la nature et la consistance du contact entre les chenilles et le sol.

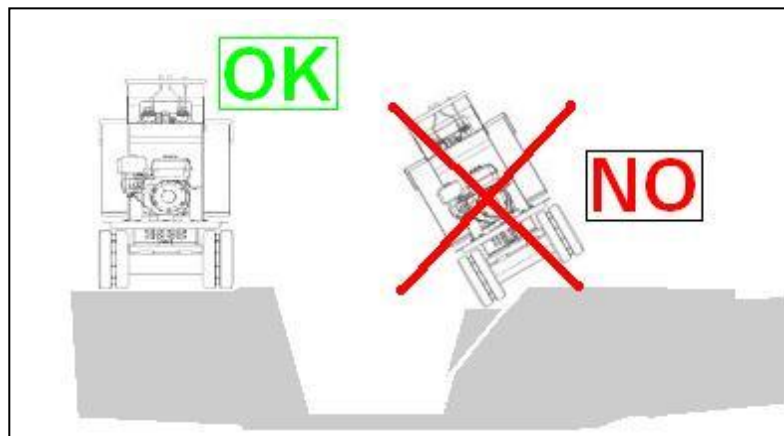
Le sol doit posséder une consistance suffisante pour supporter la pression d'appui des chenilles. La valeur de la pression est indiquée en c.f.10.1.3.

En cas de terrain excessivement mou, préparer le parcours/zone de travail avec des renforts placés sur le sol de façon à élargir la base d'appui (par exemple: planches de bois, plaques de métal, etc.).



a) Contrôler l'inclinaison du poste de commande dans la zone d'appui pour les opérations de chargement et de déchargement;

b) Evaluer avec attention la difficulté du parcours et le contact chenille / sol;



Ne pas travailler en plaçant la machine au bord de fossés, trous ou zones avec sol de consistance non homogène. Les deux chenilles doivent reposer sur des sols de même consistance. En cas d'incertitude, utiliser des renforts placés au sol pour élargir la base d'appui.

5.5 UTILISATION DU TRANSPORTEUR BASCULANT



Si pendant les manœuvres surviennent des situations non contrôlables, susceptibles de mettre en danger l'opérateur, d'autres personnes ou l'intégrité de la machine, INTERROMPRE LES MANŒUVRES.

La reprise des manœuvres normales (c.f. 6.1.1) de la machine peut se faire alors uniquement si le danger qui a causé son arrêt a cessé et si le travail peut reprendre en toute sécurité.

5.5.1 CHARGES, MATÉRIAUX, ACCESSOIRES

Il faut connaître le poids, la nature / type du chargement; celui-ci doit être compatible avec les prestations caractéristiques de la machine (c.f. 10.1.3) et l'usage autorisé (c.f.7.4).



Si des récipients, supports et autres accessoires pour soulever la charge sont nécessaires, vérifier que les caractéristiques de la machine correspondent au travail à effectuer. Contrôler que ces accessoires ne sont pas détériorés ou usés.



RESPECTER LES CHARGES ET MATÉRIAUX AUTORISÉS. LA CHARGE MAX INDICUÉE SUR LA MACHINE COMPREND LE POIDS DES RÉCIPIENTS, DES ORGANES DE PRISE ET DES ACCESSOIRES DE SOULÈVEMENTS SOLIDAIRES DU CHARGEMENT.

5.6 FIN DU CYCLE DE TRAVAIL

À la fin du travail, prédisposer la machine pour sa prochaine utilisation:

- Placer le plateau/caisson en position de repos;
- Garer la machine en lieu protégé et sûr et s'assurer que des personnes non autorisées ne puissent la mettre en route;
- Effectuer les opérations d'entretien si retenues nécessaires.
- Nettoyer entièrement la machine: protéger le moteur si l'on utilise des outils de lavage avec jet d'eau sous pression;
- Après le lavage de la machine, essuyer et graisser/huiler les parties de rotation et de glissement ;
- Si le stockage de la machine est prévu pour une longue période, vider le réservoir de carburant;

Chap.6

Utilisation

6.1 INTRODUCTION.....	24
6.2 MISE EN ROUTE, CONTRÔLES.....	24
6.2.1 CONTRÔLES AVANT ALLUMAGE.....	24
6.2.2 ALLUMAGE MOTEUR.....	24
6.3 MANŒUVRES DE TRAVAIL.....	25
6.3.1 AVANCÉE.....	25
6.3.2 CHANGEMENT DE VITESSE PENDANT LA CONDUITE.....	26
6.3.3 CHANGEMENT DE DIRECTION.....	26
6.4 DÉCHARGEMENT.....	26
6.5 ARRÊT TEMPORAIRE, FIN DE TRAVAIL STOCKAGE.....	27

6.1 INTRODUCTION

Dans ce chapitre sont décrits:

- les opérations et les manœuvres nécessaires à un usage correct de la machine;
- les comportements à adopter pour exécuter en toute sécurité les cycles de travail;

-  les normes à respecter sont indiquées dans les *Chapitres 2 (contrôles)*, *4 (avertissements)*, *5 (sécurité)*;

6.2 ALLUMAGE MOTEUR, CONTRÔLES

6.2.1 CONTRÔLES AVANT ALLUMAGE DU MOTEUR

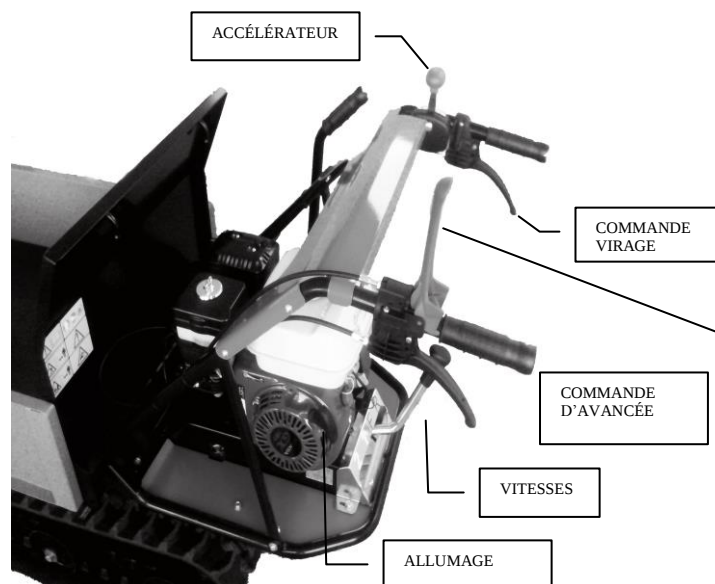


Avant la mise en route et l'utilisation, contrôler le niveau d'huile du moteur et la quantité de carburant pour éviter des arrêts indésirables pendant les manœuvres de travail.

6.2.2 ALLUMAGE MOTEUR ENDOTHERMIQUE

Accéder au poste de manœuvre et agir ainsi:

- 1) S'assurer que le levier de commande virage et levier embrayage sont relâchés;
- 2) Tirer le starter
- 3) Positionner l'accélérateur de façon à dépasser le nombre de tours minimum du moteur pour en garantir la mise en route (1^{ère} ou 2^{ème} position).
- 4) Tirer le manche du démarreur auto-enrouleur. Quand le moteur s'est allumé, relâcher graduellement le starter.



5) Laisser tourner le moteur au minimum quelques minutes pour qu'il se réchauffe.



Moteur endothermique: Pour les commandes d'allumage, arrêt et réglage se reporter au manuel du moteur qui accompagne cette notice.



Quand on exécute les manœuvres de positionnement et stabilisation:

- le caisson/plateau doit être maintenu en position de repos;
- le personnel non autorisé à utiliser la machine doit être éloigné de la trajectoire du déplacement;

6.3 MANŒUVRES DE TRAVAIL



Avant de commencer le travail, vérifier que la machine est parfaitement stable; LA POSITION CORRECTE QUE L'OPÉRATEUR DOIT RESPECTER QUAND IL EXÉCUTE LES MANŒUVRES DE TRAVAIL EST INDIQUÉE FIG. 1

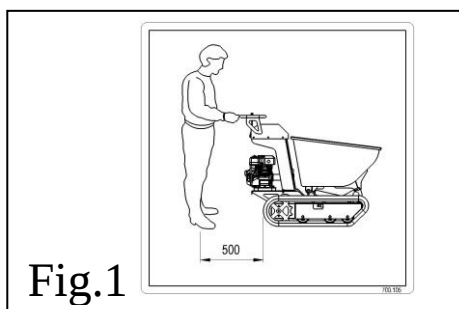
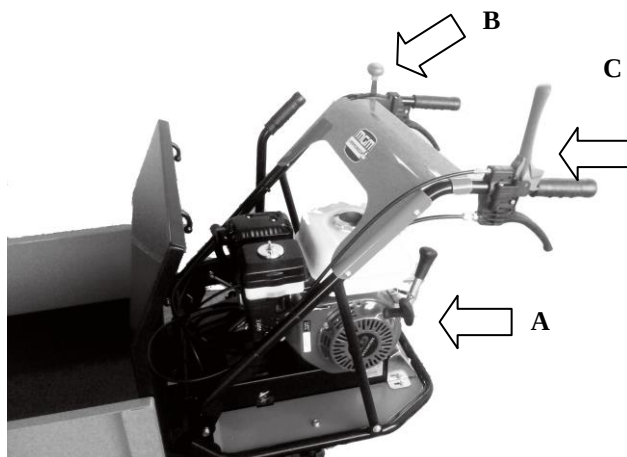


Fig.1

6.3.1 AVANCÉE

Se placer au poste de commande et agir ainsi:

- 1) Grâce au levier du changement de vitesses, sélectionner la vitesse désirée **(A)**;
- 2) Augmenter les tours du moteur avec le levier de l'accélérateur **(B)**;
- 3) Abaisser le levier de commande d'avancée **(C)**; exécuter cette opération avec attention car elle désengage le frein négatif de la machine;
- 4) Pour arrêter la machine relâcher le levier de commande d'avancée **(C)** et tirer le levier accélérateur **(B)** en position "0".



6.3.2 CHANGEMENT DE VITESSE PENDANT LA CONDUITE

- 1) Relâcher graduellement le levier de commande d'avancée **(C)**, le transporteur s'arrêtera;
- 2) Avec le levier du changement de vitesse **(A)** re-sélectionner la vitesse désirée;
- 3) Abaisser à nouveau le levier de commande d'avancée **(C)** pour exécuter la manœuvre désirée;



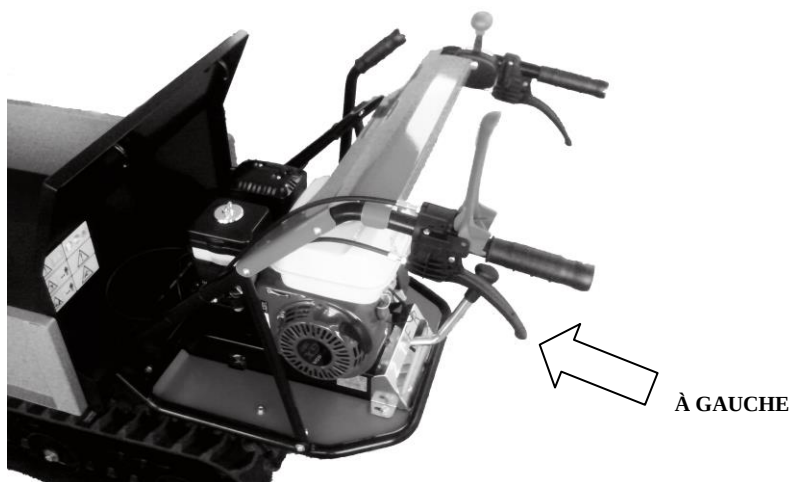
NE PAS EXÉCUTER LE CHANGEMENT DE VITESSE EN MOUVEMENT OU AVEC LE LEVIER D'AVANCÉE ABAISSÉ; ON RISQUE DE DÉTÉRIORER IRRÉMÉDIABLEMENT LA BOÎTE DE VITESSES.

6.3.3 CHANGEMENT DE DIRECTION

Pendant l'avancée, il est possible de tourner en actionnant les leviers DROITE ou GAUCHE en fonction de la direction désirée.



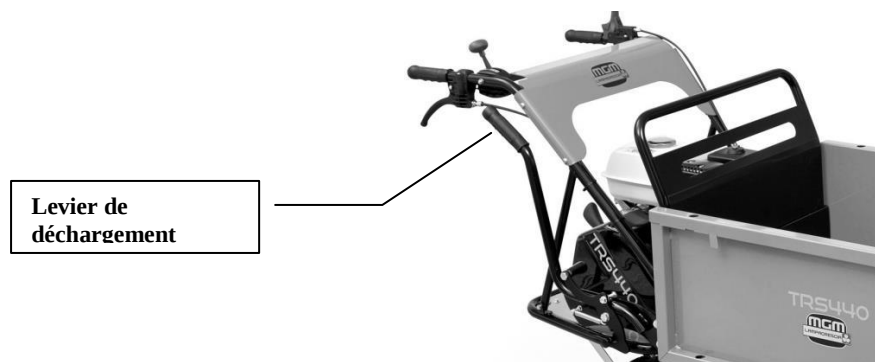
Attention aux manœuvres de virage sur les parcours en pente; la commande peut être brutale et, avec un chargement sur un parcours en pente, il est facile de perdre le contrôle de la machine.



6.4 DÉCHARGEMENT

Saisir le levier de déchargement et tirer vers le haut; lever et baisser manuellement le plateau/caisson.

Replacer le plateau/caisson en position de repos et s'assurer de raccrocher le dispositif.



6.5 ARRÊT TEMPORAIRE, FIN DE TRAVAIL, STOCKAGE

Par *arrêt temporaire* on entend une phase, même courte, du cycle de travail, pendant laquelle, pour un quelconque motif, l'opérateur doit s'éloigner du poste de commande.

Par *fin de travail* on entend la fin du cycle de travail suivie d'une période d'arrêt de la machine. Quand on prévoit un arrêt prolongé, la machine doit être placée en *stockage*.

Chap.7

Entretien. Réglages. Démolition. Problèmes/Solutions

7.1 GÉNÉRALITÉS.....	28
7.2 INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN.....	28
7.3 ENTRETIEN.....	29
7.3.1 INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES.....	29
7.3.2 ENTRETIEN ORDINAIRE (quotidien).....	29
7.3.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE.....	30
7.4 OPÉRATIONS D'ENTRETIEN.....	30
7.4.1 LUBRIFICATION ET GRAISSAGE.....	30
7.4.2 CONTRÔLE TENSION CHENILLES.....	30
7.4.3 CHANGEMENT DES CHENILLES.....	31
7.4.4 RÉGLAGE COMMANDES.....	32
7.5 CARACTÉRISTIQUES HUILE, LUBRIFIANTS, COUPLES DE SERRAGE.....	34
7.6 DÉMOLITION.....	35
7.7 PROBLÈMES, CAUSES ET SOLUTIONS.....	35

7.1 GÉNÉRALITÉS

La durée, le fonctionnement et l'efficacité de la machine dépendent pour une bonne mesure de la façon dont on l'utilise et effectue son entretien. L'entretien comporte quelques interventions simples: les effectuer en respectant toujours les instructions données par cette notice, pour garantir une exécution correcte des opérations et l'intégrité des opérateurs.



Moteur endothermique: Pour les commandes d'allumage, arrêt, réglage et pour les opérations d'entretien, se reporter au manuel du moteur qui accompagne cette notice;



Les pièces de rechange devront toujours être originales. En faire la demande au constructeur ou à un centre d'assistance autorisé. Toujours citer dans la commande le modèle et le numéro de matricule de la machine.

7.2 INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN



- Positionner la machine en lieu sûr et prédisposer les organes/équipement/parties mobiles de la machine pour faciliter les interventions à effectuer;
- **Toutes les opérations doivent se faire à moteur éteint et froid;**
- S'assurer de disposer d'assez d'espace et qu'il n'y a pas de risque d'écrasement avant d'enfiler le corps ou des membres dans des ouvertures ou des fentes;

- Ne pas exécuter d'opération de soudure, meulage ou perçage sans autorisation préalable du constructeur.



**Il est interdit de souder sur les ancrages pivots et boulons.
À la fin des opérations d'entretien, rassembler les outils de travail utilisés.
N'oublier aucun objet sur les organes mobiles.**

7.3 ENTRETIEN

7.3.1 INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

L'entretien est divisé en:

entretien ordinaire, entretien préventif (programmé) et entretien extraordinaire.



Certaines interventions comme lubrification, changement d'huile, nettoyage ou changement des filtres, contrôle des niveaux, remplissage ou changement des liquides, contrôles visuels, vérifications de fonctionnement, simples réparations peuvent être effectuées par l'utilisateur.

Pour les interventions sur le moteur se reporter à la notice du moteur.



TOUJOURS RESPECTER LES DIRECTIVES CEE POUR L'ÉLIMINATION DES SUBSTANCES NOCIVES.

L'HUILE USÉE DOIT ÊTRE CONFIEE À UN ORGANISME CHARGÉ DE SON ÉLIMINATION.

OPÉRATIONS DE GRAISSAGE: ÔTER AUPARAVANT LA VIEILLE GRAISSE DES PARTIES À LUBRIFIER. APRÈS GRAISSAGE, ÔTER L'EXCÈS DE GRAISSE QUI PEUT NON SEULEMENT POLLUER MAIS FAIRE AUSSI GLISSER ET CAUSER DES ACCIDENTS GRAVES.

NE PAS JETER LA GRAISSE DANS LA NATURE. TOUJOURS UTILISER DES FLUIDES DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT COMPATIBLES AVEC CELLES INDIQUÉES DANS LE TABLEAU DES FLUIDES LUBRIFIANTS c.f. 8.6.

RESPECTER LES COUPLES DE SERRAGE DU TABLEAU c.f. 8.6.



Si la machine reste inactive une longue période, contrôler son bon fonctionnement avant de la remettre en service.

7.3.2 ENTRETIEN ORDINAIRE (quotidien)



Contrôler:

- le niveau d'huile de moteur, du carburant et les points de lubrification;
- que les leviers de commande reviennent bien librement en position neutre, de repos;
- de façon visuelle les structures de la machine;
- l'état de tension et l'usure de la courroie de transmission ainsi que les câbles des commandes;
- l'état de tension et l'usure des chenilles;

7.3.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE



Il comprend les interventions qui prévoient modifications ou substitutions de parties de la grue à cause de ruptures, usure excessive, changement d'usage ou simple vieillissement naturel.



POUR TOUTES LES ACTIVITÉS LIÉES À CE TYPE D'INTERVENTION, S'ADRESSER À DES CENTRES AUTORISÉS, ATELIERS SPÉCIALISÉS OU DIRECTEMENT AU CONSTRUCTEUR.

7.4 OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Liste des opérations les plus fréquentes et les plus importantes :

- NETTOYAGE DE LA MACHINE
- REMISE EN BONNE TENSION DES CHENILLES
- REMPLACEMENT DES CHENILLES EN CAS D'USURE EXCESSIVE OU PRÉSENCE DE COUPURES IMPORTANTES
- CONTRÔLE DES NIVEAUX D'HUILE ET VIEILLISSEMENT
- CONTRÔLE DES VIS DE FIXATION

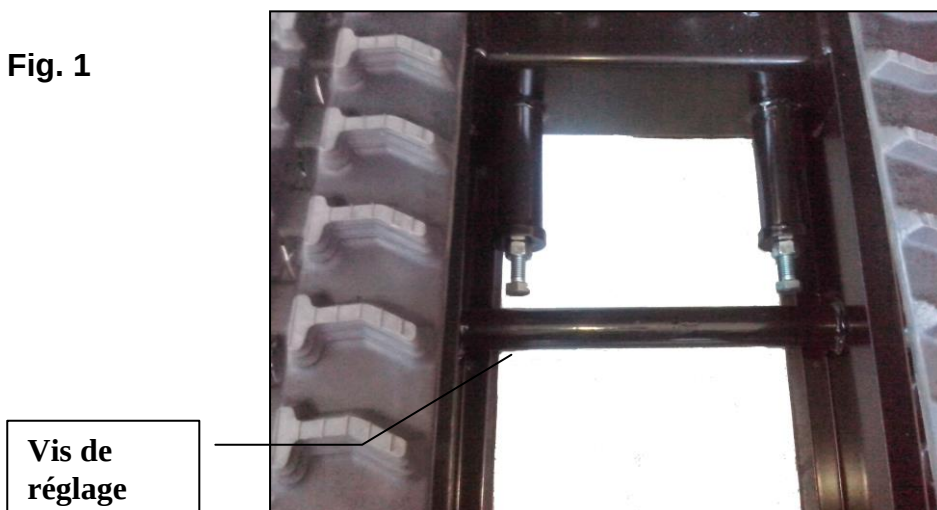
7.4.1 CONTRÔLE DE LA TENSION DES CHENILLES

Placer la machine sur un terrain dur et plat. La soulever sur des supports rigides et s'assurer d'être en situation de sécurité; après quoi, vérifier l'état de tension des chenilles.

Pour détendre ou tendre les chenilles, suivre les procédures suivantes:

- 1) Desserrer l'écrou et dévisser les vis de blocage (Fig. 1); en vissant ou dévissant la vis de réglage on agit sur la tension de la chenille.

Fig. 1

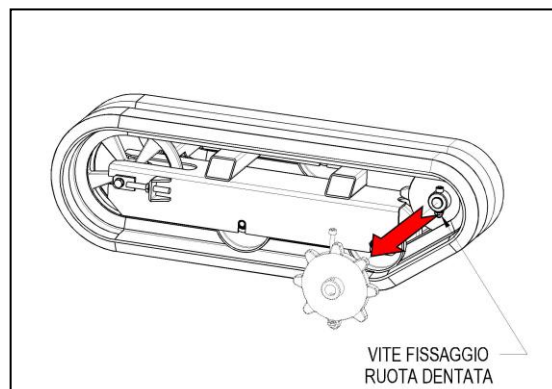


7.4.2 REMPLACEMENT DES CHENILLES EN CAOUTCHOUC

1) Retrait de la chenille (Fig.3)

- Placer la machine sur un terrain solide et plat. La soulever sur des supports rigides, s'assurer d'être en condition de sécurité;
- Desserrer la chenille (c.f. 8.5.2 - Fig. 1) jusqu'à ce que le tendeur arrive en fin de course.
- Dévisser la vis de fixation de la roue dentée (Fig.3).
- Extraire roue dentée et chenille en tirant comme indiqué (Fig.3) en faisant sortir la chenille des guides et de la roue folle.

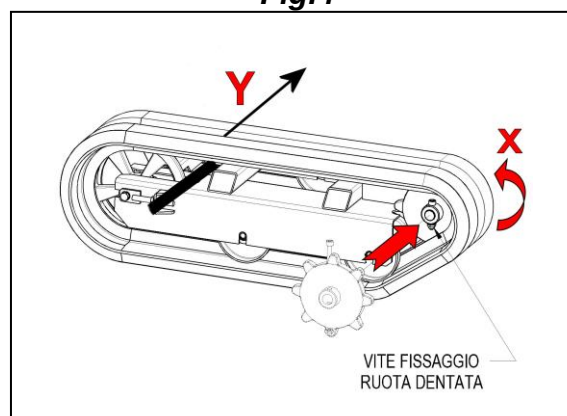
Fig.3



2) Installation de la chenille (Fig.4)

- Contrôler que le régulateur de tension est en position, totalement fermé
- Engager les maillons de la chenille avec la roue dentée, placer dans son logement avec la chenille insérée et serrer la vis de fixation.
- Faire tourner en avant la roue motrice (X) en poussant la chenille vers le châssis (Y) en s'aidant avec un tube inséré entre châssis et chenille (Fig.4) en veillant à ce que les maillons de la chenille soit parfaitement engagés avec roue dentée et roue folle.
- Régler la tension de la chenille (c.f. 8.5.2 Fig.1)

Fig.4



7.4.4 RÉGLAGE DES COMMANDES

! **!** S'ASSURER D'AVOIR ÉTEINT ET LAISSÉ REFROIDIR LE MOTEUR AVANT D'EFFECTUER LES RÉGLAGES.

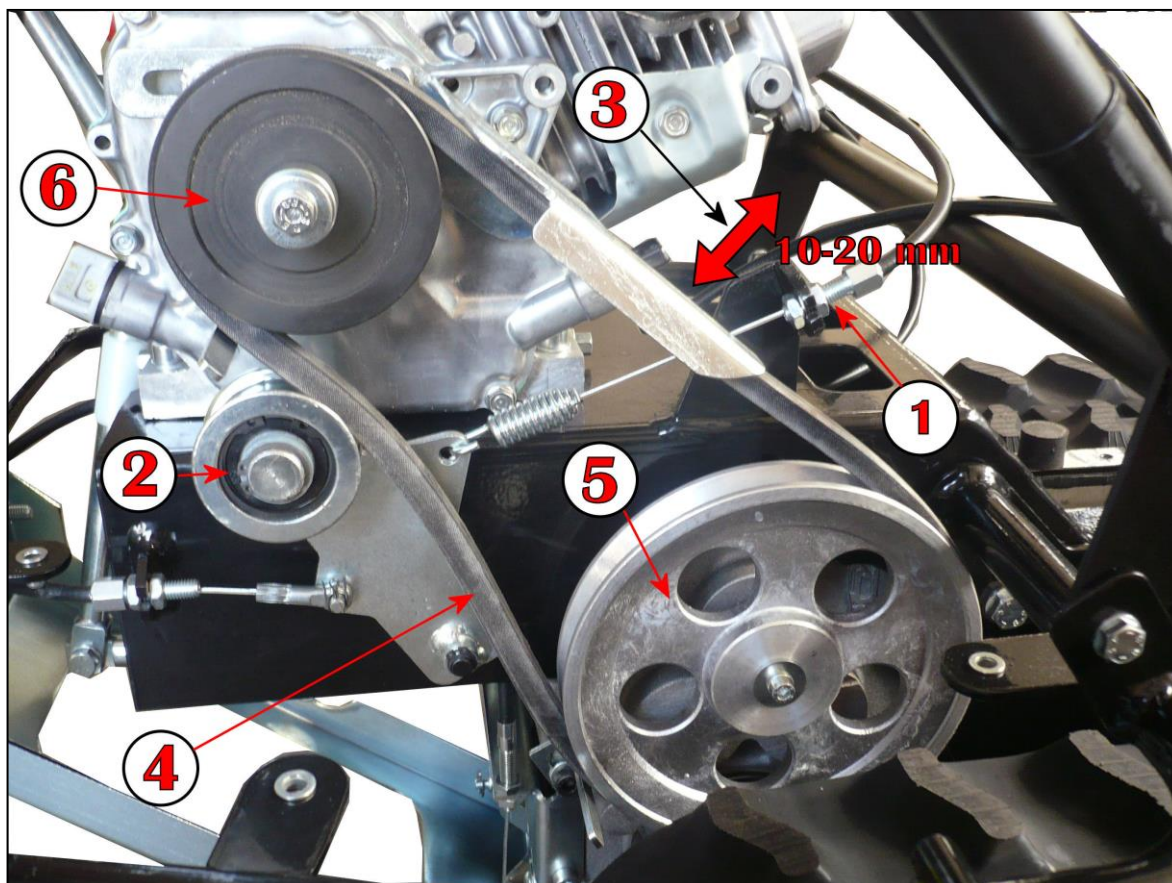
! **!** S'ASSURER ENSUITE D'AVOIR BIEN REMONTÉ LES PROTECTIONS DANS LEUR POSITION ORIGINALE.

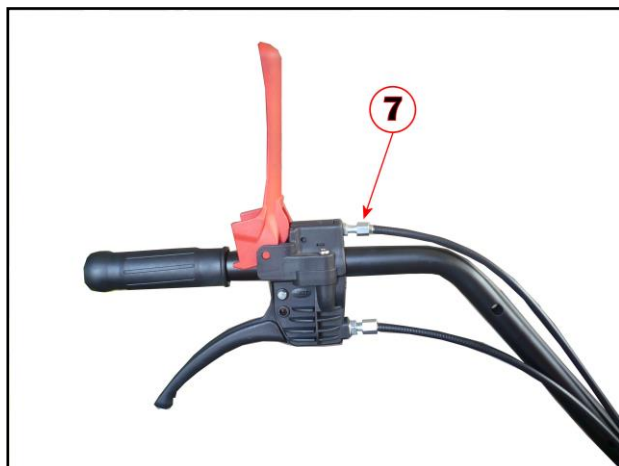
1) Réglage de la tension de la courroie

Abaisser le levier de commande d'avancée; le levier est relié à la poulie tend-courroie (2). Grâce au registre de réglage (1) régler la flexion de la courroie (3) à environ 10-20 (mm). Si cela ne suffit pas, utiliser aussi la vis de registre présente sur le levier de commande d'avancée (7) (Fig.5).

- (1) Registre côté câble
- (2) Poulie tend-courroie
- (3) Flexion courroie
- (4) Courroie
- (5) Poulie conduite
- (6) Poulie moteur
- (7) Registre côté levier

Fig.5





2) Réglage du frein

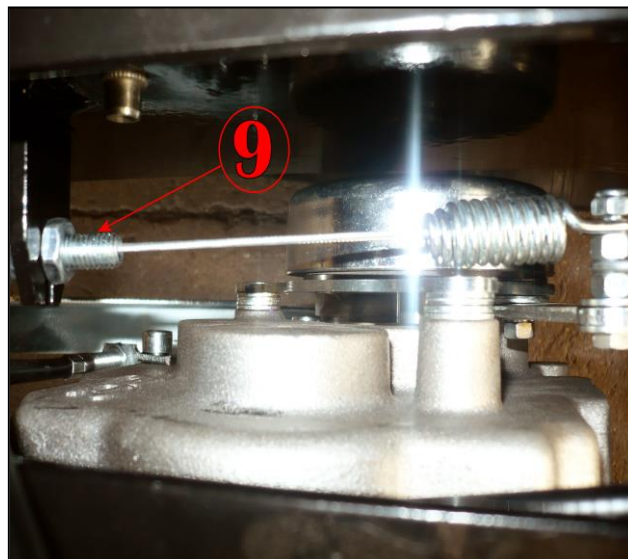
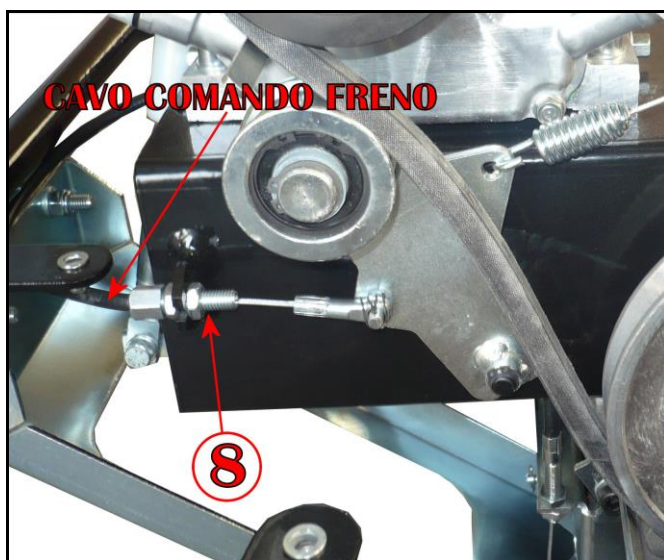
Après avoir réglé la tension de la courroie, vérifier que le frein fonctionne correctement ; si ce n'est pas le cas, il faut procéder aussi à son réglage.

Utiliser la vis de registre (8) et si cela ne suffit pas, utiliser le registre (9) placé au bout du câble d'actionnement du frein (**Fig.6**) ; vérifier à nouveau que le frein fonctionne correctement.

(8) Registre côté tend-courroie

(9) Registre côté frein

Fig.6



3) Réglage direction

Le blocage des assauts des chenilles survient quand le levier de virage (DROITE ou GAUCHE) est actionné.

Le réglage du câble du levier virage s'effectue grâce à son registre particulier appliqué au levier (**Fig.7**)

(Fig.7)



7.5 CARACTÉRISTIQUE DE L'HUILE HYDRAULIQUE ET DES LUBRIFIANTS TABLEAU DES COUPLES DE SERRAGE

HUILE TRANSMISSION

CLASSIFICATION SAE80W90 API GL2 o GL3
 VISCOSITÉ A 40° cSt 190
 POINT D'INFLAMMABILITÉ C.O.C. 220°C
 QUANTITÉ 0,4ml
 CONTRÔLE NIVEAU TOUTES LES 500h DE TRAVAIL
 REMPLACEMENT TOUTES LES 1500h

GRAISSE

CONSISTANCE NLGI EP2
 POINT DE SUINTEMENT °C 190 min.
 TEMPÉRATURE DE TRAVAIL de -30° C à 130° C

Contrôle serrage boulonnerie

Pour que le transporteur fonctionne bien il est indispensable de contrôler les composants et la boulonnerie (c.f. 8.4.3)
 Vérifier qu'ils sont tous serrés selon le tableau suivant

FILETAGE	PAS (mm)	SERRAGE (Nm)
M5	0.8	6
M6	1	10.4
M8	1.25	24.6
M12	1.75	84.8
M16	2	125

7.6 DÉMOLITION

- démonter la machine de tous ses éléments constitutifs;
- séparer les parties métalliques de matériaux différents;
- séparer les parties non métalliques de matériaux différents;
- l'huile et les lubrifiants présents dans le transporteur sont à recueillir dans des récipients spécifiques.



NE PAS JETER DANS LA NATURE LES MATÉRIAUX ISSUS DU DÉMONTAGE. Selon leur caractéristique, ils doivent être remis à des centres de traitement des déchets autorisés.

7.7 PROBLÈMES, CAUSES ET SOLUTIONS

Le tableau qui suit relève une série de problèmes, les plus communs, qui peuvent survenir pendant l'utilisation du transporteur. Sont indiquées les causes probables et leurs solutions éventuelles.



Certains de ces problèmes peuvent être résolus directement par l'Utilisateur; pour d'autres dont la solution est indiquée par (), il est nécessaire de s'adresser à un centre autorisée ou directement au constructeur. Même chose pour les problèmes non présents dans le tableau ou qu'aucune solution indiquée ci-dessous ne résout.**

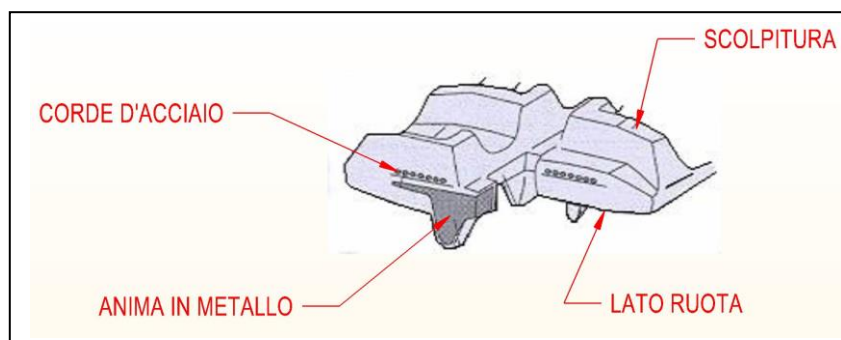


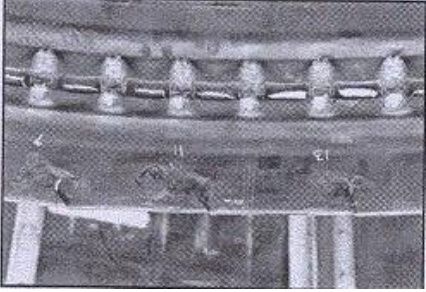
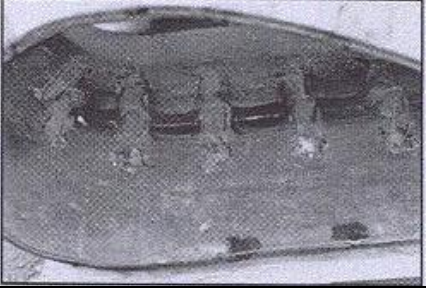
POUR TOUT PROBLÈME, CAUSE ET SOLUTION CONCERNANT LE MOTEUR, SE REPORTER À LA NOTICE DU MOTEUR LUI-MÊME.

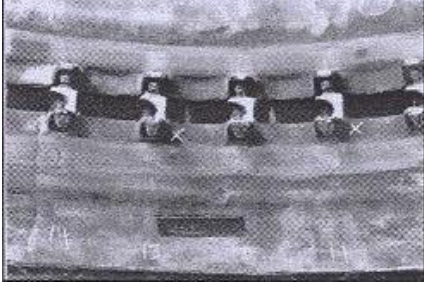
TRANSPORTEUR

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION
Le moteur ne démarre pas (consulter la notice du moteur)	Manque de carburant ou robinet du réservoir fermé.	Faire le plein, ouvrir le robinet du réservoir.
	Manque d'huile moteur (alert).	Rétablir le niveau d'huile.
	La bougie ne fait pas d'étincelle	Changer la bougie
La machine n'exécute pas correctement les manœuvres. Mouvements saccadés des fonctions principales.	Inclinaison de la machine supérieure à ce qui est consenti.	Diminuer l'inclinaison de la machine.
	Manque de lubrification dans les coussinets et articulations. Tension de la courroie ou des câbles non appropriée.	Lubrifier les coussinets et les pivots Exécuter les opérations de réglage.
Sifflements pendant les mouvements des articulations.	Manque de lubrification	Lubrifier les articulations
Mousse dans le réservoir. Pompe bruyante (*)	Aspiration d'air. Huile inadaptée ou eau dans l'huile. Niveau trop bas ou trop haut. Tube d'aspiration endommagé. Pompe endommagée.	Contrôler la ligne d'aspiration et remplacer les raccords, tubes, etc... Changer l'huile et contrôler le niveau. Remplacer la pompe. (**)

(*) Composants pas toujours présents.

CHENILLAGE

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION
CREVASSES PARTIE INTERNE 	○ Contact entre chenille et dessous de l'engin ○ Contact avec bords coupants	CHENILLE UTILISABLE
CREVASSES PARTIE EXTERNE 	○ Contact avec matériaux coupants (tôles, clous, pierres pointues)	CHENILLE UTILISABLE
ABRASION GOMME INTERNE 	○ Fatigue due à la compression ○ Utilisation sur terrain sableux	Quand plus de la moitié de la chenille présente ces conditions, CHANGER LA CHENILLE
ABRASION DES RAINURES 	○ Rotation sur surfaces abrasives ○ Usure due à la fatigue	CHANGER LA CHENILLE

<u>FENTES SOUS ÂME D'ACIER</u> 	○ Manœuvres en présence d'arêtes/rebords	CHANGER LA CHENILLE
<u>ECARTS ÂMES METALLIQUES</u> 	○ Roue dentée usée sur le creux des dents	CHANGER LA CHENILLE ET LA ROUE DENTÉE
<u>RUPTURE ÂMES METALLIQUES</u> 	○ Tension excessive ○ Rotation des rouleaux internes ○ Contact impropre avec la roue dentée	CHANGER LA CHENILLE
<u>CORDES D'ACIER COUPÉES</u> 	○ Tension excessive ○ Cailloux entre chenille et châssis ○ Frottement important	CHANGER LA CHENILLE

Chap. 8

Caractéristiques techniques

8.1 CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES.....	38
8.1.1 INTRODUCTION.....	38
8.1.2 ÉQUIPEMENTS, ACCESSOIRES ET PARTIES AJOUTÉES.....	38
8.1.3 CARACTÉRISTIQUES PRESTATIONNELLES.....	39
8.2 DIMENSIONS PRINCIPALES.....	39

8.1 CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

8.1.1 INTRODUCTION

Les tableaux, dessins et schéma fonctionnels qui suivent, indiquent les caractéristiques imaginées en phase de conception et déclarées pour la machine achetée.

L'utilisateur peut toutefois noter des caractéristiques non présentes mais possibles sans parties à ajouter ou à enlever.



S'en tenir à ce qui est exposé en c.f. 4.4., 1.2..

8.1.2 ÉQUIPEMENTS, ACCESSOIRES ET PARTIES AJOUTÉES

Les équipements, les accessoires et autres parties ajoutées, si présentes à la livraison de la machine, les tableaux, les dessins et les schémas fonctionnels qui suivent, indiquent les caractéristiques imaginées en phase de conception et déclarées pour la machine achetée.

Si des équipements, accessoires ou autres parties ajoutées sont appliqués, transformant alors la machine originale, respecter ce qui suit:



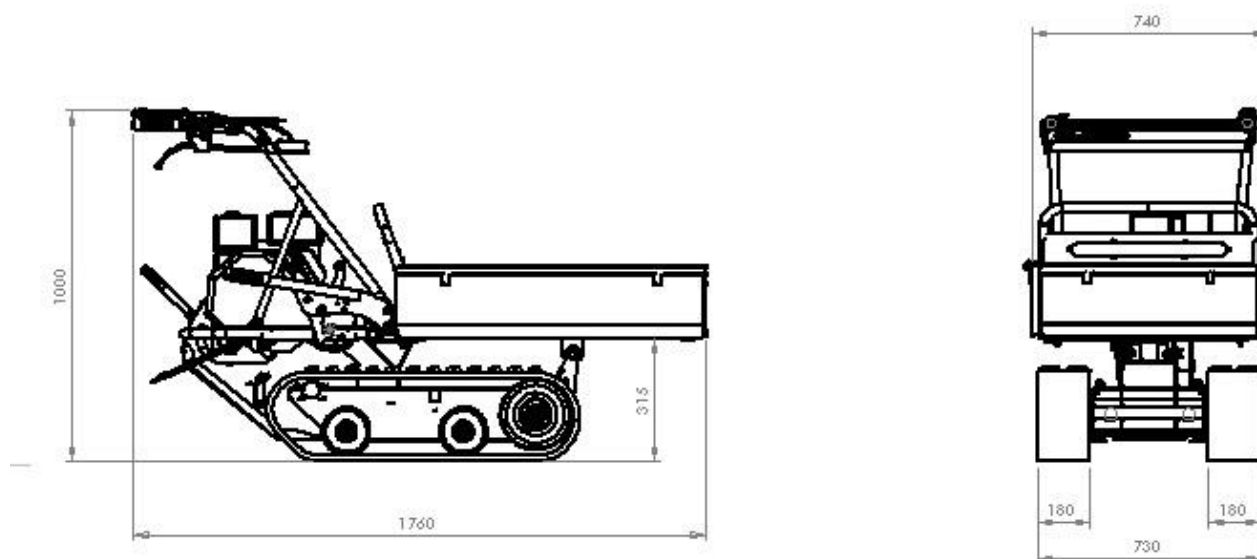
**Pour toute transformation, avant d'effectuer les interventions, consulter le constructeur pour avoir les informations nécessaires et son autorisation.
S'en tenir à ce qui est exposé en c.f. 1.2., 4.4..**

8.1.3 CARACTÉRISTIQUES PRESTATIONNELLES

1	PARTIE MACHINE CARACTÉRISTIQUE PRESTATION	DESCRIPTION	VALEUR U.M.	NOTES
2	PLATEAU	Superficie Min	0.4 m ²	
		Charge Max sur le plateau	450 KG	
3	MACHINE	Poids Max (avec huile et carburant)	230 KG	
4	DÉPLACEMENT	Force disponible Min	ND	Traction globale
		Force disponible Max	450 daN	
5	PARCOURS	Inclinaison autorisée	22°	
		Inclinaison Max (sur petite distance)	30°	
6	TRAVAIL (extension/retour)			
		Déchargement/Retour	Manuel	
		Pression de Flottaison Min/Max	ND	

	CARACTERISTIQUE PHYSIQUE	DESCRIPTION	VALEUR U.M.
7	BRUIT		
		Puissance sonore	101 dbA
	VIBRATIONS	Bras supérieurs (main/bras)	Aw 3.6 m/s ²

8.2 DIMENSIONS PRINCIPALES



DICHIARAZIONE "CE" DI CONFORMITÀ**IO SOTTOSCRITTO****Sig. Marconi Gianni, quale Legale rappresentante della ditta****MGM snc dei F.lli Marconi Gianni e Mario****Via M. Guzzini n°4 – 62019 Recanati (MC)****Tel. 071 7578051 Fax 071 7578682****IN QUALITÀ DI COSTRUTTORE DICHIARO****Articolo I. SOTTO LA MIA ESCLUSIVA RESPONSABILITÀ CHE LA MACCHINA**

Articolo II. Tipo di macchina	Trasportatore cingolato
Persona autorizzata a costituire il fascicolo tecnico	Marconi Gianni
Classificazione (Allegato 1 D.Lgs 262/2002 - Direttiva 2000/14/CE)	Dumper
Modello	TRS 440
Matricola	
Anno di costruzione	
Potenza netta Installata	< 55 kw
Procedura di valutazione	Procedura 1 di cui all'Allegato VI
Livello di potenza sonora garantita	L _w garantito 101dBA
Livello di potenza sonora misurata	L _w misurato 99 dBA
Normativa di riferimento	D. Lgs 262/2002 (Direttiva 2000/14)

È CONFORME

a tutte le disposizioni pertinenti della Direttiva 2006/42/CE

a tutte le disposizioni pertinenti della Direttiva 2000/14/CE e successivi aggiornamenti ad essa applicabili

La macchina è stata progettata e costruita secondo le prescrizioni delle seguenti norme armonizzate:

EN ISO 12100, EN ISO 13857 .

La documentazione tecnica richiesta D. Lgs 262/2002 (recepimento direttiva 2000/14/CE) è conservata presso la sede della ditta MGM snc dei F.lli Marconi Gianni e Mario sita in Via M. Guzzini n°4, 62019 Recanati (MC) a cura di Marconi Gianni.

Recanati, lì/..../.....

MGM S.N.C.
dei F.lli Marconi Gianni e Mario